



# BULLETIN

DE  
L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE  
INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUE A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE

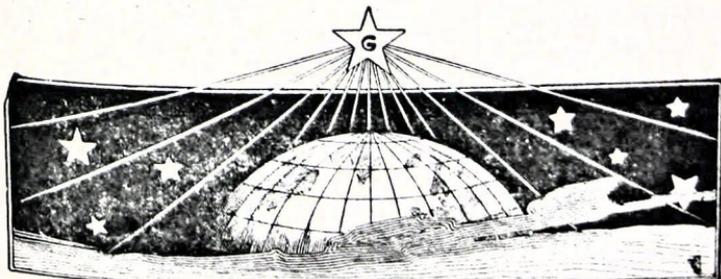
RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand n° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève





Ancienne Maison H. PIENS  
**E. LEHMANN** Succ.

35, rue du Renard, Paris 4

Téléph. Archives 65-54

R. C. 199.395

Maison ne livrant à PRIX EGAL que des  
**TRAVAUX IRREPROCHABLES**

Stock considérable de cordons de tous grades, bijoux et tous insignes Maç.  
LIBRAIRIE ANCIENNE et MODERNE

## LES EDITIONS ADYAR

4, Square Rapp - PARIS VII

*Demandez notre catalogue*

*d'éditions maçonniques*

*envoyé franco*



### OR 18 KARATS

Breloques de fr. 23 à 60

Épingles de fr. 13 à 50

Boutons de manchettes

fr. 72 à 78

Montres ancre 18"

emblèmes maç.

Argent de fr. 40 à 55

or 18 k. fr. 230

**RICHARD Fils,**

*fabricant,*

**Chaux de fonds**

SUISSE - Rue Léopold Robert, 33

## MONTREUX

### GOLF-HOTEL

*Maison de famille  
située au bord du lac*

*Garage — Confort moderne  
Pension à partir de fr. 14.50*

*FR. J. A. STEINER*

### COURTIER POUR LA VENTE DE:

SULFATE D'AMMONIAQUE, NITRATE DE SOUDE, POTASSES,  
PHOSPHATES, HUILES MINÉRALES et autres produits

## AGUSTIN MILLET

Calle Maisonnave N° 41

*ALICANTE (Espagne)*

# A.M.I.

**Chancellerie de l'Association  
Maçonnique Internationale**

RUE DE LYON, 61 bis

**GENÈVE**



Adresse pour la correspondance :

CASE STAND 138

Adresse télégraphique :

AMITENTE GENÈVE

Chèques Postaux n° I. 3510

L soussigné .....

Nom .....

Adresse .....

(membre de la R. L. ....)

..... à l'Or. de .....

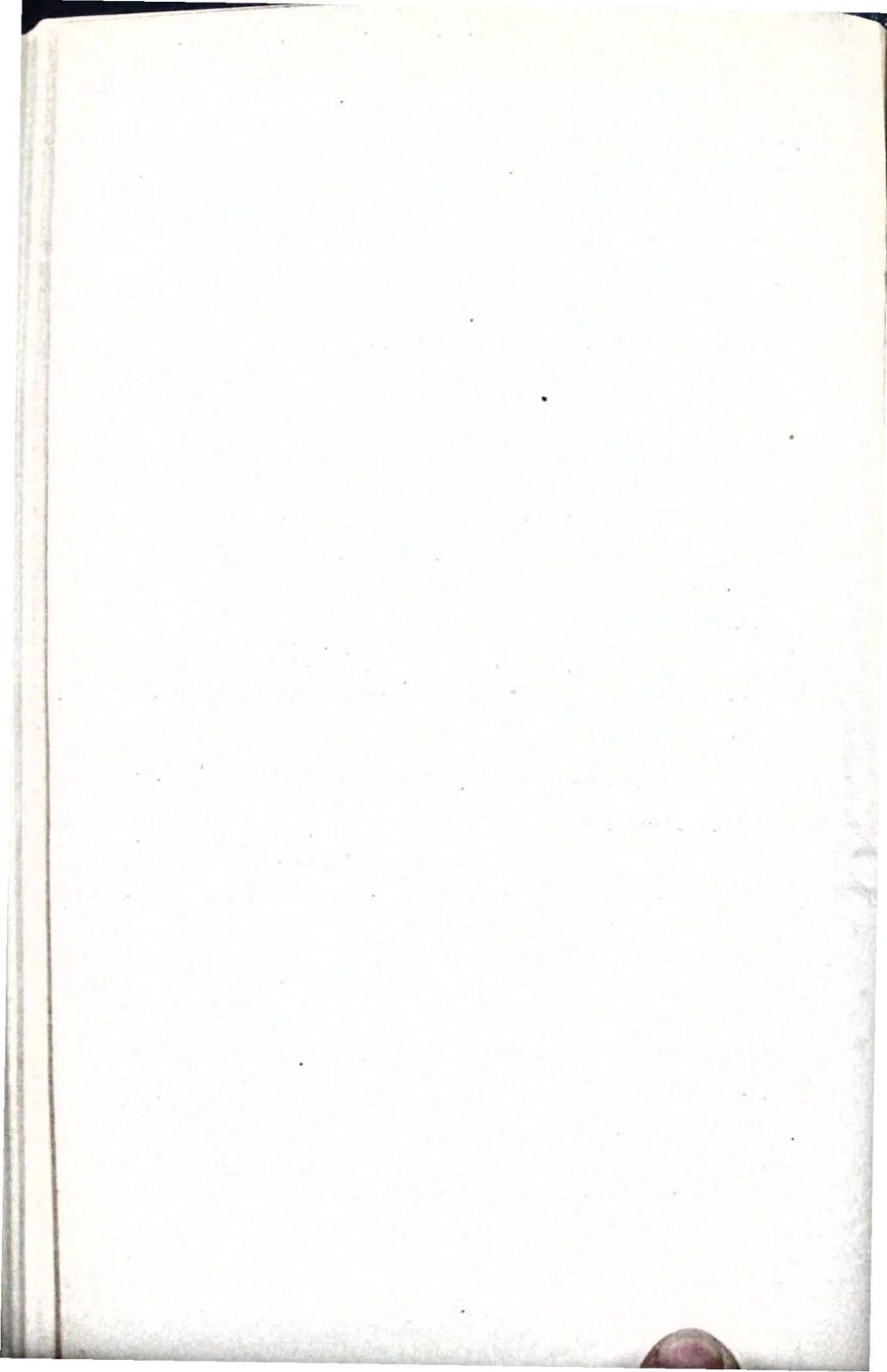
désire s'abonner au " Bulletin " de l'Association Maçonnique  
Internationale.

Le montant de l'abonnement est envoyé : \* inclus, par  
chèque postal, par mandat poste.

Signature,

---

\* Biffer ce qui ne convient pas.



---

# A. M. I.

## PARTIE OFFICIELLE

---

### IN NOCTE LUMEN

*La loge doit être une école d'humanité...*

*L'orage au front de haine a brisé sa furie,  
Mais des éclairs encor hachent l'ombre, et, parfois,  
De longs gémissements font tressaillir le bois  
Où l'humanité marche, épuisée et meurtrie.*

*Elle va, trébuchant sous le funeste poids  
Qui courbe vers le sol son échine amaigrie,  
Sans qu'une main la guide ou qu'un cœur lui sourie,  
Dans la nuit inclémente où sanglote sa voix.*

*Soudain au flamboiement d'un astre, elle contemple  
Une femme à l'air doux, sur le parvis d'un temple  
Que jonchent des rameaux d'acacias en fleurs.*

*Puis cet appel frémit : « Viens, pauvre âme dolente !  
En ce lieu d'amour fort et d'aide vigilante,  
La Franc-Maçonnerie étanchera tes pleurs. »*

Fr. P. CRÉPIEUX, Genève.

---

### A NOS LECTEURS

Sept ans — le nombre parfait — se sont écoulés depuis que fut fondée notre *Association maçonnique internationale* et depuis sept années notre *Bulletin* vient, quatre fois par an, rappeler aux Fr.-Maç. que l'union de tous est sacrée et qu'il faut en hâter la réalisation par une mutuelle connaissance et une meilleure compréhension des aspirations régionales.

« Ecarter ce qui nous divise et exalter ce qui doit nous unir » est le programme que nous avons tenté de mener à bien depuis la fondation de l'A. M. I. Y avons-nous réussi ?... Les uns diront : Non ! Les autres, moins absolus, jugeant non point d'après ce qui nous reste à faire mais sur ce qui a déjà été accompli répondront : Peut-être !

Il faut être juste et se souvenir que l'idée qui a présidé à la création de l'A. M. I. était toute nouvelle dans sa forme, qu'elle représentait dans l'histoire maçonnique un événement unique, jamais tenté auparavant. Si, comme toute idée, elle n'est point une génération spontanée, si elle ne fut que l'aboutissement de longs efforts accomplis par des Maçons éminents à la tête desquels il faut placer Ed. Quartier-la-Tente, l'entente fraternelle que doit réaliser l'A. M. I. entre les Obédiences devait cependant, par sa hardiesse, heurter des traditions, éveiller des susceptibilités et rencontrer d'inévitables résistances.

Nous avons néanmoins poursuivi notre œuvre à travers les obstacles et les difficultés et nous pouvons nous réjouir, après avoir vécu ces années, de nous retrouver, sinon numériquement du moins moralement, aussi forts, aussi convaincus de la valeur de notre Association qu'aux premiers jours de sa création.

L'appui moral et matériel que nous apportent les abonnements à notre *Bulletin* nous a été précieux, aussi comptons-nous, plus encore que par le passé, sur le concours bienveillant et fraternel de nos abonnés pour l'année 1929.

Nous demandons instamment aux Obédiences adhérentes ou non, aux Loges qui sont placées sous leur juridiction, aux FF. qui en dépendent de nous aider dans notre tâche pour qu'elle soit plus féconde. Qu'ils veuillent bien se donner la peine de recruter de nouveaux abonnés, qu'ils répandent autour d'eux notre *Bulletin* afin de le faire connaître et d'y intéresser le plus grand nombre de FF. Nous leur serons profondément reconnaissant d'avoir ainsi, et de la manière la plus efficace, témoigné leur intérêt pour l'A. M. I.

Que l'on veuille bien aussi nous prodiguer les conseils dont nous avons besoin, que l'on ne néglige pas de nous faire les remarques que peuvent suggérer les imperfections dont notre organe n'est point exempt. Ce sera un titre acquis à notre reconnaissance.

Nous sollicitons également la collaboration directe des Loges et des FF. sous forme de communications sur les événements marquants de la Maçonnerie de leur pays, d'articles originaux sur l'histoire, le symbolisme ou la philosophie maçonniques, etc.

De notre côté, nous nous efforcerons sans cesse d'améliorer, de perfectionner notre revue et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour qu'elle devienne l'image de plus en plus fidèle de la vie maçonnique universelle.

Nous avons eu fréquemment l'occasion de recevoir des remerciements touchants de la part de FF. que les circonstances tiennent éloignés du monde civilisé, dans l'intérieur de l'Afrique, de l'Asie ou dans les îles de l'Océanie pour lesquels l'apparition trimestrielle du *Bulletin* est un précieux réconfort et une grande joie.

C'est à eux qu'il faut penser, à eux qui sont privés de la fréquentation d'une Loge et qui ont soif de ce bonheur dont nous jouissons dans les métropoles.

N'oublions pas qu'il est aussi de nombreux FF. qui n'ont point

l'occasion ni le loisir de lire les multiples revues maçonniques qui se publient et qui sont heureux de pouvoir, grâce à notre *Bulletin*, acquiescer sur la Fr.-Maçonnerie universelle des notions utiles.

A l'œuvre donc, T.T. CC. FF., et puisque 1928 aura déjà pris rang dans le cortège des souvenirs lorsque ces lignes vous parviendront, acceptez les vœux sincères que nous formons pour vous au seuil de la nouvelle année.

Genève, 28 décembre 1928.

LA RÉDACTION.

\*  
\*\*

## Le Comité Consultatif de l'Association Maçonnique Internationale

est convoqué en session ordinaire pour le samedi 9 février 1929, à 9 h. 1/2, dans les locaux du G. O. de France, 16, rue Cadet, à Paris.

Les tractanda inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- Rapport général sur l'exercice 1928 ;
- Compte rendu financier ;
- Rapport de la Commission financière ;
- Questions administratives ;
- Candidatures ;
- Propositions.

Les Rapports et Comptes rendus ainsi que les suggestions de la Commission financière seront envoyés aux Obédiences adhérentes après leur approbation par le Comité Consultatif.

\*  
\*\*

Le Tr. Ill. Fr. Dr. Sebastiao de Magalhaes-Lima, Souv. G. Commandeur de la Fr.-Maç. portugaise, G. M. du G. O. Lusitanien Uni de Portugal, est passé à l'Or. céleste le 8 décembre dernier.

Cette triste nouvelle nous a profondément affligé et nous avons ressenti avec nos FF. portugais la douleur d'une perte aussi cruelle.

Le Tr. Ill. défunt avait été l'un des ouvriers de la première heure qui, en 1921 à Genève, avaient posé les bases de l'A. M. I. et depuis lors, toutes nos Assemblées de délégués l'avaient compté au nombre des participants les plus assidus et les plus écoutés.

Chacun admirait son alerte vieillesse et son ardeur vaillante ; aussi son départ sera-t-il douloureusement ressenti au sein de notre Association.

Doué d'une rare intelligence, notre Tr. Ch. Fr. avait su, par sa haute valeur morale, inspirer le respect même à ses plus implacables adversaires et conquérir l'estime des grands hommes de tous les pays.

Ardent patriote, pacifiste convaincu et agissant, écrivain, poète, juriste éminent, il mit tous les talents dont la nature l'avait comblé au service de son idéal de liberté et de Fraternité universelle.

Aux quinze mille personnes qui, à Lisbonne, au cours des obsèques ont défilé devant son cercueil, nous nous sommes joints en pensée pour apporter à la mémoire de ce Fr. qui honora si hautement notre Ordre, le fraternel et pieux hommage de notre admiration.

Chargé d'ans et de gloire, il s'en est allé dans une apothéose vers l'Or. inconnu.

Que nos FF. portugais reçoivent ici l'expression de notre sympathie fraternelle dans le deuil qui les frappe.

\*  
\*\*

Nous avons reçu la nouvelle du décès du Tr. Ill. Fr. Nils Andersen, Tr. R. G. M. de la G. L. *Polarstjernen* de Norvège, passé à l'Or. céleste le 22 novembre 1928.

L'admission toute récente de la G. L. *Polarstjernen* au sein de l'A. M. I. ne nous avait pas encore permis de faire la connaissance intime de son Tr. R. G. M., mais nous savons qu'il fut un grand et noble cœur, inébranlablement attaché aux principes dont s'honore la Fr.-Maçonnerie.

Nos FF. norvégiens garderont de lui le meilleur souvenir et lui voueront une reconnaissance particulière pour la prospérité que sa présidence distinguée a valu à cette jeune Obédience.

A nos FF. de Norvège, nous adressons nos plus fraternelles condoléances.

\*  
\*\*

Nos sincères condoléances et notre sympathie fraternelle vont aussi à la G. L. de Pologne qui nous informe du passage à l'Or. céleste de son Tr. R. G. Très., le Fr. Maciej Kunke.

Par suite de ce décès, l'adresse de la G. L. de Pologne, pour la correspondance générale, sera désormais la suivante :

M. Stanislaw Stempowski, Polna 40 m. 31, Varsovie.

\*  
\*\*

La G. L. de Bulgarie a procédé, en septembre dernier, à la désignation de ses Grands Officiers pour 1928-1929.

*Grand Maître :*

Pierre Midileff, Colonel d'Etat-Major en retraite, ancien Chef de l'Etat-Major de l'Armée bulgare.

*Premier Grand Maître-Adjoint :*

Constantin Stanicheff, Dr. en Médecine, Député.

- Second Grand Maître-Adjoint:* Alexandre Clician, Directeur Général de la Société bulgare d'Assurances Générales « Orel ».
- Grand Orateur :* Christo Ivanoff, Docteur en Droit, Secrétaire de la Commission de Codification au Ministère de la Justice.
- Grand Secrétaire :* Stoyan Kolédaroff, Publiciste.
- Grand Trésorier :* Gheorghii Kantcheff, Médecin-Dentiste.
- Grand Expert :* Constantin Grantcharoff, Ancien Inspecteur des écoles.
- Grands Conseillers :* Eystrati Petroff, Officier de Santé.  
Dimitri Michaïloff, Professeur.  
Vassil Ouzounoff, Professeur.  
Philippe Manoloff, Dr. en Philosophie, ancien Secrétaire Général au Ministère de l'Instruction Publique.  
† Evtime Sprostranoff, Publiciste.

\*  
\*\*

Le Conseil de l'Ordre du G. O. de France pour l'année 1928-1929 a été composé des Officiers dignitaires suivants :

- Président :* Fr. Groussier, Arthur.
- Vice-Présidents :* Fr. Court, Félicien ;  
Fr. Lanquine.
- Secrétaires :* Fr. Delaunay.  
Fr. Delmas.
- Trésorier :* Fr. Gauthier.
- Garde des Sceaux :* Fr. Bernardin.

Prière d'adresser les correspondances au Fr. Justin Terrade, chef du Secrétariat, Hôtel du G. O., 16, rue Cadet, Paris (9°).

\*  
\*\*

Voici la composition du Gr. Coll. des Off. de la G. L. norvégienne *Polarstjernen* désigné dans la grande assemblée des 15 et 16 septembre 1928 :

<i>Grand Maître :</i>	Fr. Nils Andersen (décédé en novembre).
<i>Premier Grand Maître Adjoint :</i>	Fr. Arne Jaeger-Meland.
<i>Second Grand Maître Adjoint :</i>	Fr. Isidor Nielsen.
<i>Premier Grand Surveillant :</i>	Fr. Hans Nehlum.
<i>Second Grand Surveillant :</i>	Fr. Hansen-Sonstevold.
<i>Grand Secrétaire :</i>	Fr. Sverre Nilssen.
<i>Grand Maître des Cérémonies :</i>	Fr. Karl J. Pettersen
<i>Grand Trésorier :</i>	Fr. Nicolai Schilleas.
<i>Grand Archiviste :</i>	Fr. Gunnar Goffeng.
Adresse de la G. L. Kjøpmannsgaten 12, Trondhjem.	
Adresse du G. Secrét. : Tyholdtveien 49, Trondhjem.	

---

## Avis de la Chancellerie

---

### I. — BULLETIN.

Le prix de l'abonnement au *Bulletin* pour 1929 reste fixé à 4 fr. suisses.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur abonnement dès le début de l'année afin de nous éviter des frais d'encaissement.

En outre, nous les invitons à faire, autour d'eux, la propagande nécessaire pour nous procurer de nouveaux abonnés. Ils trouveront, à cet effet, dans le présent numéro un formulaire de souscription que nous les prions de bien vouloir faire remplir.

Nous rappelons ci-dessous les prix des annonces et nous attirons tout particulièrement l'attention sur les avantages que peuvent retirer, de la publicité faite dans nos colonnes, nos FF. commerçants, industriels, hôteliers, etc. Nous les engageons à nous transmettre leurs ordres le plus tôt possible.

#### *Tarif des annonces :*

Par insertion :

1/8 de page : 10 fr. suisses.

1/4 de page : 20 fr. suisses.

1/2 page : 40 fr. suisses.

1 page : 80 fr. suisses.

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 p. c.

Pour quatre insertions, réduction de 25 p. c.

## II. — ANNUAIRE.

Notre annuaire de 1928 a remporté un très beau succès ; cependant l'édition n'en est pas épuisée et nous ne pensons pas le publier à nouveau l'année prochaine.

La vente au prix de 5 fr. suisses se continuera donc jusqu'à épuisement de l'édition.

Un nouvel annuaire, mis à jour, paraîtra au début de 1930.

## III. — COMPTES RENDUS DE CONVENTS.

Nous rappelons également que le compte rendu *in extenso* du Convent de 1927 à Paris est en vente au prix de 2,50 fr. suisses.

Les comptes rendus des Convents précédents sont épuisés et nous regrettons de ne pouvoir plus satisfaire aux nombreuses demandes qui nous parviennent.

## IV. — AUTRES PUBLICATIONS.

En vente à la Chancellerie :

*Codes maçonniques en couleurs*, petits tableaux artistiques présentant en français, en anglais ou en allemand, les préceptes et commandements de l'Ordre, prix : 2,50 fr. suisses.

*Deux Siècles de Franc-Maçonnerie, 1717-1917*, d'Ed. QUARTIER-LA-TENTE, un volume broché de 247 pages.

édition française (épuisée).

édition anglaise, prix : 3 fr. suisses.

*Timbres de l'A. M. I.*

Grand format pour diplômes, documents officiels, etc., le cent : 3 fr. suisses.

Petit format pour correspondance, le cent : 2 fr. suisses.

---

# REVUE MAÇONNIQUE

**Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.**

**L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.**

---

## AUTRICHE

*Jubilé de la G. L. de Vienne*

La G. L. de Vienne fêtait le 8 décembre la dixième année de sa fondation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne possédons pas de renseignements sur cette manifestation ; nous en reparlerons donc dans notre prochain *Bulletin*. Cependant les échos qui nous en sont parvenus nous permettent de dire que ce fut une réussite et un succès grandioses autant par le nombre, par les titres et qualités des délégués des nombreuses Obédiences représentées, que par l'imposante cohorte de FF. qui prirent part à ces festivités.

La G. L. de Vienne et les FF. qui en assument la direction furent chaudement félicités des progrès accomplis par cette jeune Obédience au cours de ces dix années d'existence qui lui ont permis de prendre une place importante au sein des Puissances maçonniques.

Convié à cette manifestation, nous avons dû, à notre grand regret, décliner cette aimable invitation, mais les vœux que nous avons adressés à nos FF. Viennois pour un avenir toujours plus prospère n'en ont été ni moins ardents ni moins sincères.

Nous ne doutons pas que le concert de louanges justifiées qui furent adressées à la G. L. de Vienne ne contribuent à augmenter encore, si c'est possible, le zèle et l'ardeur maç. des At. placés sous cette Obédience.

J. Mz.

## BELGIQUE

Notre Tr. III. et Tr. Ch. Fr. Charles Magnette, ancien G. M. national du G. O. de Belgique et ancien Président du Comité Consultatif de l'A. M. I., qui a été pendant de nombreuses années Vice-Président du Sénat belge, vient d'être élu Président de cette haute assemblée.

Une certaine opposition se manifesta non point contre la personne du Fr. Magnette, mais contre son titre de G. M. de la Fr.-Maçonnerie belge.

Reconnaissant les hautes qualités et la grande activité que le Fr. Magnette a déployées au sein du parlement, l'assemblée, à une très forte majorité, se rallia cependant à cette candidature.

Nous nous réjouissons avec nos FF. belges de l'honneur mérité qui échoit à notre Fr. et nous lui adressons ici nos vives félicitations.

## DANTZIG

Les LL. de Dantzig ont pris la décision de construire, à Langfuhr ; dix appartements qui seront loués, dans des conditions très modestes, à des FF. tombés dans la nécessité. Cet établissement portera le nom de « Foyer maçonnique ».

## HONGRIE

L'ancien président du Sénat du royaume de Hongrie, le Dr. Kolo-man von Bakouni, qui avait occupé dans la G. L. Symbolique de Hongrie la charge de G. M. adjoint, vient de publier pour la défense de la Maç. hongroise une brochure dans laquelle il démontre d'une façon pro-

bante l'injustice des attaques qui ont entraîné l'interdiction, par décret du 18 mai 1920, de la Fr.-Maç. hongroise.

L'auteur prouve avec éloquence, en reproduisant la correspondance échangée avec le président du Conseil, comte St. Tisza, que les Maçons hongrois furent étrangers à toute politique de guerre ou de démembrement de leur patrie et qu'au contraire ils ont été à la tête de ceux qui, par leurs missions diplomatiques à Gênes et à Bucarest en 1914, avant que l'Italie et la Roumanie n'entrassent en guerre, tentèrent désespérément un dernier effort pour conjurer le danger d'une intervention de ces deux pays.

Ce sont eux encore qui essayèrent, hélas vainement, par l'exposé des conditions géographiques et ethnographiques adressé à tous les GG. OO. étrangers d'obtenir des vainqueurs des conditions plus favorables.

Ces diverses tentatives en faveur de leur patrie mutilée furent d'ailleurs entravées par la fermeture des L.L. en 1920.

Malgré cette interdiction, les Fr.-Maç. hongrois ne cessèrent pas leurs efforts pour soulager leur patrie malheureuse. C'est grâce à eux et à leur appel aux FF. de l'étranger que la question des prisonniers hongrois retenus illégalement par le gouvernement soviétique fut finalement prise en considération.

Cette brochure constitue un éclatant démenti aux calomnies lancées contre la Fr.-Maç. l'accusant d'avoir lié partie avec les éléments qui ont précipité la ruine de l'ancienne Hongrie.

## ECOSSE

L'Eglise presbytérienne d'Ecosse aurait, paraît-il, intimé à ses fidèles l'ordre de rompre toutes relations avec la Fr.-Maç.

Nous n'avons pas confirmation de cette nouvelle que nous relevons dans les *Drei Ringe* (généralement très bien informés) mais, si elle est exacte, nous constatons avec surprise que le respect le plus scrupuleux des landmarks ne tient pas lieu de bouclier contre l'intolérance religieuse de certaines églises. (*Réd.*)

## ALLEMAGNE

L'Alliance des GG. LL. allemandes dans sa 50<sup>me</sup> Assemblée du 17 juin 1928, à Francfort s/M. a décidé ce qui suit :

1° Les G. M. délégués réunis pour la 50<sup>me</sup> Assemblée des GG. LL. allemandes expriment leur surprise de voir la *Grosse Landesloge der Freimaurer von Deutschland* rompre ses relations avec la G. L. *Zur Sonne*, de Bayreuth, sous prétexte d'une disposition dont elle devait avoir connaissance depuis plus de 50 ans.

Comme toutes les autres GG. LL. d'Allemagne, la G. L. *Zur Sonne* reconnaît la Bible comme première lumière, symbole de foi et source de toutes les morales.

L'Assemblée se solidarise avec la G. L. *Zur Sonne* et s'élève énergiquement contre tout reproche à ce sujet.

2° L'entretien de rapports d'amitié entre FF.-Maç. allemands et FF. de l'étranger est autorisé individuellement. La reprise de relations officielles internationales doit, cependant, être réservée exclusivement aux organes des GG. LL. L'Assemblée désapprouve, par conséquent, la participation à la Ligue Maçonnique Internationale du groupe allemand de FF. des GG. LL. humanitaires.

A propos de cette dernière résolution et bien que l'A. M. I. soit entièrement hors de cause, nous constatons avec peine, alors que les relations internationales se renouent et se multiplient si rapidement dans les milieux les plus nationalistes et les plus fermés en apparence, qu'il n'y a plus, malheureusement, que les Fr.-Maç. qui se heurtent à des difficultés pour défendre en commun leur idéal.

Les Fr.-Maç. pourront, s'ils sont commerçants, industriels, parlementaires, intellectuels ou artistes, s'unir étroitement sur le plan international pour y défendre les intérêts matériels et moraux du milieu profane auquel ils appartiennent. Le seul terrain sur lequel il leur sera interdit de fraterniser serait-il donc celui de la Fraternité Maçonnique ?

Cela nous semble tellement paradoxal que la seule conclusion que nous en puissions tirer est que le bon sens aura, peut-être plus vite que nous ne le pensons, fait sombrer sous le ridicule cette conception surannée.

Un vent de Mussolinisme semble régner dans quelques pays chez les dirigeants de la Fr.-Maç., mais nous sommes persuadés que nos FF. sont en grande majorité plus près de l'entente que leurs chefs (*Réd.*).

## FRANCE

La G. L. de France s'est réunie en Convent annuel les 20, 21 et 22 septembre dernier à Paris.

Le Tr. Ill. Fr. Maurice Monier, G. M., a ouvert les travaux par des indications de nature à éclairer les FF. délégués sur le rôle de la G. L. dans la Maç. Internationale.

En ce qui concerne le rapprochement franco-allemand, il indique que les efforts de conciliation de la G. L. ne semblent pas devoir aboutir immédiatement. Non seulement les Obédiences allemandes ont lié la reprise des relations maç. franco-allemandes à des questions politiques, mais encore elles condamnent toutes initiatives individuelles en faveur du rapprochement, la qualité de membre de certaines GG. LL. allemandes ayant même été déclarée incompatible avec celle de membre de la Ligue Internationale des Francs-Maçons.

Il estime néanmoins que l'on ne doit pas perdre tout espoir de réconciliation prochaine et la G. L. continuera ardemment à travailler en vue de sa réalisation.

Puis il parle ensuite de l'A. M. I., exposant la situation morale et matérielle actuelle de cette association, ainsi que des travaux de la Ligue Internationale qui vient de tenir son congrès à Vienne.

Après le discours du G. M., le Convent procède à la nomination de

son bureau et appelle à la présidence le Tr. Ch. Fr. Louis Doignon, qui est élu à l'unanimité, puis les rapports administratifs et la gestion de 1927 sont adoptés ainsi que le budget de 1929.

Voici les conclusions qui ont été votées sur quelques-unes des questions soumises à l'étude des At. :

#### *Objections de conscience.*

Le Convent :

Considérant qu'il est conforme à la tradition maçonnique de toujours préférer à la désobéissance aux lois leur modification dans un sens plus juste et plus humain ;

Que selon les principes maçonniques de solidarité sociale et de respect de la personne humaine, ni les individus, ni les collectivités nationales n'ont des droits illimités ; ces droits des uns et des autres doivent être conciliés dans un juste équilibre et subordonnés à l'intérêt supérieur de la société humaine ;

Considérant que cet intérêt supérieur de l'humanité, qui imprègne de plus en plus l'idée de justice, commande la condamnation morale du principe de la conscription nationale ;

Demande que désormais la défense nationale et éventuellement la défense internationale soient assurées par d'autres moyens que le service militaire obligatoire ;

Demande aussi qu'en matière de législation militaire les nations ne soient plus souveraines ;

Estime que les obligations internationales des individus doivent être fixées, et qu'un Etat ne doit pas pouvoir imposer à ses ressortissants des actes contraires à ces obligations ;

Tout en proclamant que c'est surtout dans les transformations d'ensemble que le problème de l'objection de conscience trouvera sa solution la plus rationnelle et la plus juste, le Convent considère que pendant la période de transition, toute mesure ayant pour résultat d'atténuer les rigueurs de la loi envers les objecteurs de conscience doit être favorisée, toute mesure tendant à approuver ces rigueurs doit être condamnée.

#### *Histoire des religions dans l'enseignement.*

1° La curiosité légitime de l'esprit humain ne se contentant plus aujourd'hui de simples formules traditionnelles, il est bon de la satisfaire en ce qui concerne l'origine des religions ;

2° C'est pourquoi nous émettons le vœu que l'histoire des religions soit enseignée par une série de leçons graduées, dès l'école primaire et dans l'Université ;

3° Il est souhaitable qu'une chaire consacrée à cet enseignement soit instituée dans chaque université et que des diplômes spéciaux soient accordés aux élèves qui en suivront les cours ;

4° Il est également désirable que l'esprit de cet enseignement soit strictement scientifique. Enseigner, n'est ni se moquer, ni persifler.

Enseigner, c'est expliquer, c'est faire comprendre et ce n'est pas en raillant que l'on parvient à ce résultat.

Les temps sont passés des sarcasmes triomphants et faciles.

En ces matières, rien n'est à prouver.

Que l'enseignement des religions s'entoure donc, surtout dans les cours universitaires, de toutes les garanties intellectuelles, de toutes les disciplines de l'esprit, qu'il appelle à son aide les connaissances essentielles : langues anciennes, épigraphie, études historiques et générales.

Alors, vraiment, on aura créé l'enseignement supérieur des religions.

## NORVÈGE

Extrait du rapport annuel de la G. L. *Polarstjernen*, à Trondhjem, pour 1927-1928 :

« Notre G. L. entretient des relations avec 11 GG. LL. étrangères et cette année elle a échangé la reconnaissance avec le G. O. des Pays-Bas.

» De plus, nous nous réjouissons de pouvoir faire part que notre G. L. a été admise au sein de l'A. M. I.

» L'effectif de nos LL. s'élève à 1063 membres actifs et 27 assistants, soit au total 1090 FF.

» La plupart de nos LL., malgré les difficultés économiques de l'heure, accusent une augmentation de membres.

» Les LL. ont, au cours de l'année écoulée, consacré des sommes considérables à des œuvres de bienfaisance, particulièrement en faveur de l'enfance malheureuse.

» Nous espérons que nos At. continueront leur marche ascendante et nous souhaitons que l'esprit de paix et de concorde règne dans notre alliance, que le sentiment dominant de nos FF. pendant la prochaine année soit l'intérêt toujours croissant pour notre noble idéal et la Gloire du G. A. de l'U. »

## RUSSIE

On répand force nouvelles sur la suppression de soi-disantes LL. Maç. en Russie.

Ainsi, un journal de Berlin nous apprend que la *Gazette rouge* de Leningrad, parle de différentes LL. portant des noms extraordinaires tels que : Lion ardent, Fraternelle du service réel, etc.

Elle fait allusion à des orgies sexuelles, à la magie, aux rapports avec le Vatican, au Ku-Klux-Klan, aux fascistes et à tous les groupements anti-révolutionnaires.

L'histoire de la Fr.-Maç. en Russie nous montre, en tous temps, des organisations de sociétés secrètes qui se sont fait passer pour maçonniques, sans cependant qu'aucun rapport n'ait jamais existé entre elles et la Fr.-Maç. régulière.

Il va sans dire que les nouvelles qui nous parviennent actuellement

par la voie de la presse russe ne nous permettent pas d'établir un jugement impartial mais nous sommes cependant certain que les LL. que l'on vient de fermer n'avaient de commun avec la Fr.-Maç. que le nom.

La *Krasnaja Gazetta* nous apprend qu'une vaste organisation Maç. aurait été découverte à Leningrad, à la tête de laquelle se serait trouvé un nommé Otto Mebes, auteur d'ouvrages sur les sciences occultes.

Le chef actuel de cette organisation, Astrnou Kiritschenke Watsen, aurait déclaré que la Maç. est le compagnon de route du communisme, sans laquelle il ne saurait progresser. Il aurait aussi proposé à Staline d'établir un traité d'alliance.

Comme d'autres journaux ont accusé ces soi-disantes LL. de « foyers monarchistes déshonorant le siècle des sciences », on ne sait si c'est contre ces groupements-là que des poursuites ont été exercées et si ce sont ceux qui ont été supprimés mais, quoi qu'il en soit, nous persistons à croire qu'il ne s'agit pas d'une véritable Fr.-Maç.

## ETATS UNIS

### *Les problèmes actuels de notre ancienne Fraternité.*

Sous ce titre, *The Builder*, la revue dont nous avons déjà, en maintes occasions, signalé le très grand intérêt, publie depuis deux mois des articles d'analyse critique sur les problèmes actuels de l'Ordre Maç.

Les questions qui sont traitées dans les deux derniers numéros le sont avec un esprit d'indépendance qui ne se rencontre pas fréquemment dans la littérature Maç. anglo-américaine et nous ne serions pas étonné s'ils causaient quelque surprise peu agréable à de nombreux Fr.-Maç. anglo-saxons.

Ces articles très objectifs nous ont paru symptomatiques. Nous sommes tenté de supposer qu'ils ne sont point apparus spontanément et sans raison dans les colonnes de cette revue mais qu'ils répondent aux pensées et aux observations d'un grand nombre de Fr.-Maç. qui éprouvent le besoin de rajeunir les tendances un peu passives de certaines Obédiences et souhaitent une activité plus marquée que celle exercée jusqu'ici, plus adéquate aussi aux exigences des temps présents.

Dans un premier article dû à la plume du Fr. Hungerford, un certain nombre de critiques fréquemment formulées contre la Fr.-Maç. sont analysées et l'écrivain ne nie pas que dans une certaine mesure elles présentent une valeur qui n'est pas négligeable.

Nous en citons ci-après quelques passages qui s'appliquent aux Fr.-Maç. de tous les pays et à toutes les Obédiences, mais qu'il est intéressant de lire dans un journal maçonnique américain :

... « Pensez-vous que notre chère Fraternité soit au-dessus de tout reproche ou prenez-vous l'attitude contraire ?

» Cette question ne rencontrera peut-être que l'indifférence qui semble être la caractéristique de la majorité de ceux qui se sont enrôlés dans notre Ordre. Ceux-ci diront : « Quelle importance cela peut-il

» avoir ?... » Etant donné que les 20 p. c. seulement de nos membres fréquentent leur L. et qu'un si grand nombre d'entre nos FF. ne donne aucun signe que leur qualité Maç. ait fait une réelle impression sur leur vie, il faut s'attendre à ce que ces FF. inactifs accueillent cette question avec leur indifférence habituelle.

» Il faut néanmoins prendre en considération le fait que nous vivons à une époque où chaque institution est soumise à une analyse critique afin de savoir si oui ou non elle répond aux besoins de notre temps. Une société qui cherche avec tant d'ardeur la lumière, plus de lumière et toujours plus de lumière ne doit pas éviter les rayons inquiéteurs d'un examen portant sur ses propres buts et sur ses actes. Le secret de la Maç. ne doit pas servir à masquer des choses qui déshonorerait notre Ordre.

» Comment la simple suggestion d'une étude critique de la Maç. sera-t-elle reçue par nos FF. ? Lorsque j'ai mentionné la possibilité de cette initiative à l'un des membres de ma L., il souleva immédiatement nombre d'objections sans même me laisser le temps de m'expliquer. Ce Fr. prudent m'engageait à laisser toute critique sur notre Fraternité à ceux qui n'en font pas partie. « La Maç. a déjà assez d'ennemis », disait-il.

» Cette attitude est un des défauts saillants de notre Ordre en Amérique.

.....  
» *Devons-nous comme l'autruche enfouir notre tête dans le sable ?*

» Si nous devons suivre les avis de certain Fr., nul ne se risquerait jamais à suggérer qu'une amélioration quelconque puisse être apportée à notre Institution. Au point de vue de ces dévots aveugles de la tradition, notre Fraternité a été dès l'origine si parfaitement et si divinement imaginée qu'il est actuellement au-dessus de n'importe quelle puissance humaine d'améliorer son plan et son programme. En réalité, tandis que les racines de la Maç. plongent dans l'antiquité, le corps et les branches ont toujours été vivants et vigoureux, par conséquent en continuel développement. Notre emblème toujours vert, l'acacia, n'est pas simplement un symbole d'immortalité individuelle, il exprime encore l'immortalité de notre florissante Institution elle-même.

« De même que trop de contentement personnel entrave le développement spirituel d'un individu, trop d'orgueil de sa propre supériorité, avec l'absence de sens critique qui en découle, arrête le développement de toute société. La critique a toujours été le grand stimulant du progrès de toutes les institutions.

.....  
» *Le ritualisme menace-t-il la moralité en substituant le sentiment à l'effort ?*

» Le principe scientifique contenu dans cette critique, que bien des psychologues distingués ont adressée sur l'accomplissement de ces cérémonies, est le même que celui exprimé par le Grand Educateur lorsqu'il

dit : « Ne soyez pas seulement des auditeurs mais mettez vos paroles en actions. »

» Ceux qui étudient la psychologie prétendent que les personnes qui pratiquent ces cérémonies oublient trop fréquemment de faire une distinction entre les paroles et les actes.

» La pratique du rituel est d'une haute valeur éducative, cependant la culture morale et spirituelle qu'elle apporte n'est pas toujours mise en pratique dans les actes de la vie.

» Je doute qu'un observateur impartial ose nier que ce danger existe, bien que j'estime que cette critique soit exagérée lorsqu'elle prétend que « les Fr.-Maç. sont des Phariséens modernes qui aiment les » meilleurs sièges à la Synagogue, les congratulations sur les mar- » chés, etc... ». Malgré sa forme discutable, il serait bon de tirer de cette critique un enseignement sur l'insuffisance de ces anciens apôtres du ritualisme qu'étaient les Phariséens.

» Une L. ne serait-elle, en ce XX<sup>me</sup> siècle, qu'une fabrique de grades ?

» Dans les grands districts, c'est certainement la plainte que l'on entend le plus souvent formuler contre l'activité actuelle de notre Ordre. La plupart des L.L. sont, en effet, forcées de vouer tous leurs soins à trouver des candidats afin de réunir les fonds destinés à la G. L. et aux dépenses croissantes.

» Pendant ma période de maîtrise, j'ai remarqué que l'on invoquait fréquemment comme prétexte pour ne pas suivre régulièrement nos réunions, la répétition constante et fastidieuse des cérémonies où l'on confère des grades. Le fréquent appel de fonds au cours des réunions constituait une autre cause d'abstention. Bien que ce dernier prétexte ne soit pas en accord avec l'esprit maç., il peut expliquer jusqu'à un certain point la raison pour laquelle quelques FF. fréquentent si rarement leur L. et je ne suis pas sûr que les plaintes contre une charité commercialisée ne soient pas plus ou moins justifiées par la façon dont les campagnes pour trouver des fonds sont menées par bien des At. Il me semble que quelques-uns de ces appels de fonds maç. contiennent plus d'élément sonore que de réel esprit de charité.

» Vous avez certainement rencontré des FF. dont l'œuvre maîtresse en Maç. consiste à acheter un bijou aussi gros que possible qu'ils montrent généreusement partout où ils vont.

» Quelques-uns de nos membres semblent rester sourds à toute chose excepté à l'appel « du travail aux rafraîchissements ».

» Cela n'est évidemment qu'une faiblesse commune à notre frêle humanité mais qui constitue néanmoins une entrave aux progrès de notre Ordre. »

Le Fr. Hungerford termine ainsi :

« Vous remarquerez que j'ai peu commenté les critiques soulevées par les questions que j'ai présentées. J'ai voulu éveiller votre intérêt sur ces problèmes et tâcher d'obtenir votre avis et vos observations.

Vous ne pouvez nier que toutes ces critiques ne soient justifiées jusqu'à un certain point. Vous pouvez les considérer comme des questions secondaires. Vous pouvez soutenir que ces affaires doivent rester cachées et ne jamais être discutées publiquement dans les colonnes d'un journal. J'affirme cependant que si vous êtes un véritable ami de notre Fraternité, vous aborderez franchement la question et essayerez de trouver jusqu'à quel point elle se pose dans nos LL.

» Si vous désirez apporter vos observations et votre expérience en vue d'une solution de ces problèmes et en répondant aux questions posées dans cet article, vous rendrez un réel service à l'Ordre en participant à la discussion. Adressez vos lettres de critique, de commentaires ou de suggestions à l'éditeur du *Builder*. »

Nous lisons avec le plus grand intérêt les communications auxquelles cet article aura donné lieu et nous félicitons les directeurs du *Builder* d'avoir, à l'instar de la grande presse, ouvert cette enquête parmi ses lecteurs.

Bien qu'elle ne concerne que les seuls Maç. américains, ses résultats seront, dans une large mesure, profitables aux LL. de tous les pays.

#### *Franc-Maçonnerie nègre dite de Prince Hall.*

Le *Trestle Board* du mois de mai 1928 ayant publié un article de Harry A. Williamson, ancien Grand Historien de la G. L. de New-York (*The Prince Hall*) donnant des détails sur la fondation de la Maç. nègre, le *Mountainer Mason* réfute certains points des déclarations de Williamson et s'efforce de démontrer que la non-reconnaissance de cette Fr.-Maç. n'est pas le résultat d'un préjugé de race, mais une question de légalité.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en donnant cette documentation sur la fondation assez peu connue hors d'Amérique de cette G. L. de Fr.-Maç. « de couleur » dite de *Prince Hall*.

Son histoire, d'après les procès-verbaux de la G. L. de Massachusetts de 1870-1896 et 1898, est la suivante :

« Le 6 mars 1775, Prince Hall et treize autres nègres reçurent l'initiation maç. aux trois grades d'une L. militaire régimentale anglaise sous le commandement du général Gage.

» Ces nègres se réunirent en L., sans autorisation spéciale, à Boston, et cela jusqu'en mai 1787.

» Une demande de charte, datée du 1<sup>er</sup> mars 1784, avait bien été adressée en Angleterre en vue de créer une L. africaine, mais, quoique cette charte eût été accordée en septembre de la même année, elle ne parvint à Boston que trois ans plus tard, soit le 20 avril 1787.

» Prince Hall dans sa requête (qui figure dans les procès-verbaux de la G. L. d'Angleterre) s'exprimait en ces termes :

« Je vous informe que cette L. africaine a été fondée il y a tantôt » huit ans. Nous n'avons eu aucune occasion de solliciter une autorisation jusqu'à présent. Nous avons été sur le point de faire une demande

» en France pour en obtenir une mais nous avons estimé qu'il était  
» préférable de nous adresser directement à la source d'où nous est  
» venue la lumière. »

» Le 6 mai 1787, la charte anglaise lui ayant été octroyée, Prince Hall fonda l'*African Lodge*, alors que la G. L. de Massachusetts s'était, depuis dix ans déjà, érigée en G. L. indépendante établissant sa souveraineté selon la doctrine américaine de juridiction.

» Prince Hall ne possédait aucun autre pouvoir que celui contenu dans la charte, c'est-à-dire celui de fonder une L. africaine ; il accorda néanmoins, le 22 mai 1797, une dispense ou licence à quelques personnages de Philadelphie ; Prince Hall établit encore une autre L. à Providence. L'*African Lodge* continua à travailler en qualité de L. subordonnée à la G. L. d'Angleterre jusqu'en 1808. Avec les LL. de Philadelphie et de Providence, créées comme il a été dit plus haut, l'*African Lodge* s'organisa en G. L. à Boston. Cette G. L., à son tour, délivra des chartes, non seulement dans le Massachusetts, mais encore dans d'autres Etats.

» En 1827, l'*African Lodge* proclama son indépendance et publia cette proclamation dans un journal de Boston. Elle renonçait donc à sa charte originelle.

» En 1847, une G. L. dite « nationale » se créa. L'*African Lodge* de Boston, qui était alors indépendante de toute Obédience, devint membre de cette nouvelle G. L. et reçut une nouvelle charte, datée du 11 décembre 1847, sous le titre de *Prince Hall G. L. of F. and A. M.* pour l'Etat de Massachusetts.

» En 1813, après la mort de Prince Hall, l'*African Lodge* qui avait été immatriculée sous les numéros 450 et 370 fut rayée de la liste des LL. reconnues par la G. L. Unie d'Angleterre.

» A propos d'une demande de reconnaissance adressée à la G. L. de New-York par les membres d'une L. (*Boyer Lodge*) fondée autrefois par l'*African Lodge*, le Gr. Secr. Herring de la G. L. de New-York, présenta un rapport contenant une lettre du Fr. Ch.-W. Moore qui apporta quelques éclaircissements sur la situation de l'*African Lodge* à ses débuts : La charte délivrée à l'*African Lodge* ne conférait aucun pouvoir extraordinaire aux pétitionnaires, les autorisait à former une L., à recevoir, à créer des Maç. et rien de plus ; elle fut, cela n'est pas douteux, accordée par le G. M. d'Angleterre, et c'est ainsi que les pétitionnaires commencèrent leur travail. Tout Américain qui se souvient de l'hostilité qui existait à ce moment en Angleterre entre les rebelles vainqueurs et la couronne de Grande-Bretagne, peut dire pourquoi cette charte fut accordée sans le consentement et sans même consulter à ce sujet les LL. de Massachusetts. Les successeurs des personnes nommées dans cette charte ont outrepassé les pouvoirs qui ont été accordés, ont finalement formé une G. L. nationale avec des LL. subordonnées et ont établi une Doctrine américaine de G. L. particulière, distincte et séparée de tout autre gouvernement de G. L. connu. Leur G. L. nationale exerce son autorité maç. avec plein pouvoir de régler tous les différends maç. qui pourraient survenir parmi les GG.

LL. de ces États. La charte d'origine datée du 29 septembre 1784 (*African Lodge*) qui était la seule autorisation valable dont ils pouvaient se justifier dans leurs procès-verbaux, a été abandonnée par décret maç. le 18 juin 1827 et par déclaration publique. Si le parchemin de cette charte existe encore, ce n'est plus qu'une relique du passé. En créant une G. L. nationale, des *State Grand Lodges* et des LL. subordonnées, ils ont si bien compliqué les difficultés primitives qu'il leur sera difficile de sortir du triple cercle dans lequel ils se sont enfermés bien que plusieurs d'entre eux soient mécontents, soit de leur forme de gouvernement, soit de leurs associés. C'est donc tout simplement une question de juridiction de G. L. qui en empêche la reconnaissance. Cette question de territorialité fut réglée et déterminée par cette G. L. de Prince Hall, le 17 septembre 1797, lorsqu'elle introduisit dans sa constitution cette clause : La G. L. n'entretiendra aucune relation, ni n'admettra comme visiteurs des Maç. résidant dans cet état qui seraient soumis à l'autorité ou suprématie d'une G. L. étrangère quelconque.

» Si Prince Hall, dit le *Mountainer Mason*, en concluant, avait montré plus de respect des obligations que lui imposaient les leçons acquises en Maç., il eût évité de s'installer dans un pays où il existait déjà une autorité maç. stable sans avoir auparavant envisagé les conséquences que devait entraîner la violation des droits les plus sacrés de cette juridiction.

» L'institution maç. est universelle ; elle s'étend aux quatre points cardinaux et répand ses bienfaits sur toute l'humanité. Ses portes closes s'ouvrent toutes grandes pour recevoir tout homme sincère et digne, quels que soient sa religion, sa race ou son pays. »

---

## ENTENTE MAÇONNIQUE UNIVERSELLE

(Cet article a été écrit pour le journal spécial édité par la G. L. de Vienne à l'occasion de son récent jubilé.)

La Fr.-Maç. compte plus de trois millions et demi de membres répandus sur tous les continents. Si l'on considère les précautions dont elle s'entoure pour l'admission des candidats, les qualités qu'elle exige d'eux ainsi que les barrières qu'elle oppose à l'introduction d'éléments douteux, il est permis de dire qu'elle représente une élite intellectuelle et morale susceptible d'exercer indirectement, par la valeur personnelle de ses adeptes, une grande influence au sein du monde profane.

Essentiellement pacifiste, et cela, dès son origine, ayant toujours considéré la guerre comme le plus haïssable des fléaux qui puisse frapper l'humanité, on aurait pu s'attendre à ce que cette influence s'oppose avec succès au déchaînement des terribles événements qui, de 1014 à 1918, ont bouleversé le monde.

D'où vient, en effet, que la voix de cette armée de la paix n'ait pu se faire entendre assez tôt pour éviter l'usage des armes meurtrières et exiger que l'on ait recours à des moyens plus civilisés pour régler les différends qui furent la cause de cette folie homicide ?

Hélas ! C'est que les liens unissant ces hommes de bien n'existaient que théoriquement et que leurs efforts ont manqué de cohésion. La Fr.-Maç., pas plus, du reste que les autres organisations spirituelles, n'avait établi les points qui auraient permis à toutes les volontés bien-faisantes de s'unir au-dessus des frontières politiques.

Le nationalisme étroit, le chauvinisme intransigeant ont pénétré dans le temple et ont semé la discorde là où des Maç. éminents, de vrais apôtres de la Fraternité humaine avaient déjà réussi, au prix d'efforts considérables, à poser les bases d'une collaboration internationale.

Peu nombreux encore, des FF. s'étaient, en effet, dépensés sans compter, ils n'avaient ménagé ni leurs peines, ni leur intelligence pour tenter de réaliser leur rêve grandiose d'entente fraternelle, démontrant l'impérieuse nécessité d'une union sur un programme minimum d'action commune.

Animés d'un courage à toute épreuve, malgré les anathèmes qui furent leur récompense, malgré les attaques violentes dont ils furent l'objet et les accusations injustes qu'on lança contre eux, ils surent conserver ardente et intacte, leur foi dans l'œuvre qu'ils avaient entreprise.

Comme les antiques vestales, ils ont entretenu pieusement le feu sacré. Lorsque la tempête se fut enfin apaisée, ils purent y rallumer le flambeau à trois branches et, l'élevant bien haut au-dessus de leur tête, ils en firent un signal qui devait ramener au travail les FF. dispersés.

On vit alors, comme les mages et les bergers des temps bibliques, marcher nombreux vers la lumière merveilleuse ceux qui avaient soif d'une foi nouvelle. Il en vint de tous les points de l'horizon d'Europe, il en vint des deux Amériques ; tous heureux, après les années de ténèbres, de voir poindre l'aube radieuse d'une fraternité renaissante.

L'enthousiasme qui avait mis tous ces chevaliers en route pour la nouvelle croisade, s'accroissant encore au contact les uns des autres, relégua à l'arrière-plan les formules irritantes et particulières, sources d'orgueil ou de discorde, au nom desquelles on s'était autrefois divisé.

C'est au cours de ces séances inoubliables du Congrès Maç. International de 1921, à Genève, qui figurera dans l'histoire maçonnique à côté de la fondation de la G. L. de Londres et des constitutions d'Anderson, que fut fondée l'A. M. I.

Là, sur l'autel de la fraternité maç., chacun apporta sa pierre pour l'édification du temple de cette religion nouvelle : la Paix Universelle.

Regrettant sincèrement les erreurs passées, on reconnut loyalement qu'il était temps de donner plus d'importance aux choses qui peuvent nous unir qu'à celles qui nous séparent.

La tradition, infiniment respectable ne serait plus opposée, dorénavant, à l'action bienfaisante : La lettre ne tuerait point l'esprit.

De même que le monde est en perpétuelle évolution, les idées, les conceptions philosophiques et morales ne peuvent rester immuables. Les progrès de la science ayant réduit les distances et rapproché les peuples en les rendant de plus en plus solidaires, la Fr.-Maç. ne pouvait plus rester, seule, en arrière et s'isoler alors que les classes les plus imbues de préjugés nationaux donnaient, par les contacts multipliés, l'exemple de la collaboration internationale nécessaire et féconde.

Mais il est plus difficile, hélas ! de maintenir l'enthousiasme que de le faire naître et les douleurs, les inquiétudes qui lui avaient donné naissance, s'estompant dans le recul du temps, les effets désastreux de la terrible mêlée s'atténuant peu à peu, ont ramené insensiblement aux anciennes conceptions quelques-uns des fondateurs de l'Union nouvelle.

On a vu souvent des adversaires, des ennemis farouches, étant menacés d'un grave danger, oubliant leurs griefs, se tendre la main en signe de réconciliation. Le passé semblait bien effacé de leur mémoire, mais, le péril écarté, les anciens motifs de haine se glissant sournoisement dans les consciences, ils redeviennent souvent, hélas ! des adversaires plus acharnés que jamais.

C'est ainsi que l'A. M. I. après deux ans d'existence voyait la G. L. de New-York se retirer sous la pression de quelques-uns de ses Grands dignitaires, la G. L. des Philippines, poussée, peut-être, par de puissantes influences, suivit peu après. Enfin, le G. O. des Pays-Bas qui, par son activité au sein du Comité Consultatif, s'était acquis l'estime particulière de tous les adhérents, vient de démissionner à son tour, parce que l'unanimité n'a pas été complète sur une proposition formulée par ses délégués.

Faut-il perdre courage ?... Au contraire ! Rien ne se fonde sans difficultés. Le succès ne vient jamais sans peine.

Le Convent de Paris, en décembre dernier, fit la preuve suffisante de la vitalité de l'Association. Plus forte aujourd'hui qu'hier, elle est en état de supporter toutes les déceptions et de résister à tous les orages. Qui saurait dire si les Obédiences, aujourd'hui puissantes, par le nombre et par la fortune, qui sont restées à l'écart de notre Union, n'auront pas, un jour, besoin de l'aide morale des Puissances maç. qu'elles auront trop longtemps tenues à distance ? Un proverbe dit qu' « On a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Nous ne leur souhaitons pas d'avoir l'occasion d'en constater la justesse mais, si cela devait être, elles peuvent être assurées de rencontrer auprès de l'A. M. I. une sollicitude toute fraternelle.

La presse maçonnique dans son ensemble — surtout la presse des GG. LL. américaines — pourrait accomplir une haute mission fraternelle en renseignant objectivement les membres des Obédiences dont elle relève sur les faits, gestes, mœurs et tendances qui caractérisent les Maçonneries des divers pays.

Je me garderai d'adresser le moindre reproche à mes confrères — je n'ai, du reste, pas qualité pour leur dicter une ligne de conduite — mais, appelé par mes fonctions à lire de nombreux journaux et revues,

j'éprouve une profonde amertume à constater qu'à côté de sujets historiques ou symboliques remarquablement traités et de comptes rendus intéressants de séances ou de cérémonies, il est des chroniques où l'esprit fraternel n'apparaît guère.

Un effort vers plus de compréhension mutuelle, plus de tolérance, une bienveillance plus marquée dans l'appréciation des tendances diverses, un jugement plus objectif auraient pour résultat de faciliter les rapprochements et seraient plus appréciés que beaucoup d'articles d'une érudition qui sombre parfois dans la puérité.

Les Fr.-Maç. ne doivent pas s'isoler dans le recueillement du temple, en fermant la porte, afin d'y sacrifier orgueilleusement à des égoïsmes étroits. Soyons plus près des grands principes de notre Ordre, et tout en luttant au-dedans contre nos propres défauts, combattons au-dehors contre les instincts mauvais dont l'humanité souffre. Les vérités immédiates nous invitent à un peu moins d'idéologie et plus de contact direct avec la vie.

Dans le désordre des doctrines qui affolent le sens moral du monde actuel, n'avons-nous pas le devoir, nous Fr.-Maç. d'apporter une lueur de raison et de justice ?

Certes, les traditions anciennes sont respectables et leur maintien est nécessaire mais n'est-il pas tout aussi maçonnique de projeter les rayons de l'amour fraternel autour de nous plutôt que de les concentrer en nous pour illuminer notre chapelle intime ?

L'A. M. I. peut, sous sa forme présente, ne pas satisfaire aux exigences de certains groupements maçonniques. Qu'importe ! Elle sera appelée à se modifier avec les années, mais elle ne sera pas seule à suivre la loi qui fait évoluer toutes choses vers le perfectionnement et, sur cette voie infinie, un jour viendra où elle rencontrera ceux qui n'auront pas cru à sa destinée.

Pour moi, j'ai foi dans son avenir et je suis convaincu de la noblesse de sa mission.

John MOSSAZ,  
*Grand Chancelier de l'A. M. I.*

---

Tiré du *Symbolisme*, sous la signature du Fr. Oswald WIRTH :

## **Religion et Franc-Maçonnerie**

Albert, Duke of York Lodge, 4978 fut installée à Londres, le 6 novembre 1927, par son A. R. le duc d'York, second fils du roi Georges V et G. M. Provincial du Comté de Middlesex. Ce fut un événement d'importance historique pour nos FF. anglais. Les travaux ayant été ouverts dans toute l'ampleur des formes rituelles par le F. J. Howell

Evans, G. M. Provincial adjoint, le prince fut introduit processionnellement, escorté des plus brillants dignitaires de la Maç. anglaise. La parole fut ensuite donnée au Fr. Prebendary Perry pour l' « oration » adressée au Grand Architecte. D'intéressantes explications furent données à cette occasion sur le caractère religieux de la Fr.-Maç.

Ce qui caractérise notre institution, dans l'esprit de nos FF. anglo-saxons, c'est qu'elle est ouverte à tous les hommes religieux, quelle que soit leur confession. Trois livres sacrés sont ouverts simultanément sur l'autel d'une L. de l'Inde afin que Chrétiens, Hindous et Musulmans puissent prêter leur obligation sur le texte divin de leur conviction. Invoquez le Grand Architecte sous le nom qui vous a été enseigné, mais adorez-le, sans quoi vous ne sauriez être admis dans la confraternité des Fr.-Maç. anglo-saxons qui s'étend aux croyants de toutes les religions officielles, à l'exclusion des livres-penseurs, partisans de l'individualisme religieux. Nul n'est refusé à l'initiation s'il répond affirmativement à la question : Croyez-vous en Dieu ? L'interrogé n'est pas tenu de se faire sur l'interprétation du mot *God* les mêmes idées que l'interrogateur. Celui-ci peut songer au Dieu personnel de la Bible, alors qu'une conception plus philosophique inspire l'affirmation. Il est sage de s'abstenir de théologie et de se contenter d'une déclaration élastique dans son imprécision, l'important étant de pouvoir affirmer qu'il n'y a pas d'athées parmi les Fr.-Maç., car athéisme, irréligion et immoralité sont inséparables aux yeux de nos FF. d'Outre-Manche qui entendent être moraux et par conséquent croyants et religieux.

Mais adhérer aux croyances religieuses sans pratiquer le culte divin est inadmissible. Il en résulte que pour devenir Fr.-Maç., il faut être résolu à mener une vie religieuse. Cela signifie que le Fr.-Maç. est tenu de fréquenter l'église s'il est chrétien, la synagogue s'il est juif, la mosquée s'il est musulman, etc.

Ne nous occupons ici que du seul chrétien. S'il appartient à une confession ayant rompu avec Rome, tout va bien : il a toute latitude pour christianiser sa Maçonnerie et latomiser son christianisme. Mais s'il est catholique, apostolique et romain, il doit obéissance au Pape qui lui interdit de se faire recevoir Fr.-Maç. Il est donc impossible d'être à la fois bon Catholique et Fr.-Maç : il faut choisir entre la sainte Eglise et la Fr.-Maç. Le Catholique qui devient Fr.-Maç. est excommunié ; toute participation à la vie religieuse catholique lui est interdite. Il prend son parti sans acrimonie et demande à la Fr.-Maç. de lui servir de religion.

La recherche de la religion maçonnique ne s'impose pas à ceux des Maç. qui sont satisfaits de leur foi traditionnelle. L'Orthodoxie des Eglises d'Orient et le Protestantisme s'accommodent de la Fr.-Maç. et l'office de chapelain est tenu dans les LL. anglo-saxonnes de préférence par des clergymen. Il en est résulté une protestantisation libérale de toute la Maç. de langue anglaise, qui se dit la très humble *handmaid* de la religion. Le libéralisme tolère que le candidat à l'initiation ne soit

pas protestant, pourvu qu'il soit d'une confession basée sur la croyance en Dieu.

Pour bien faire, le Catholique excommunié ne devrait pas rester en état de vagabondage religieux. Chassé de l'Église romaine, il devrait rester bon chrétien, se précipiter dans un temple réformé. A la rigueur, il pourrait se faire Musulman, Juif ou Boudhiste ; mais, rester sans religion précise et nettement déterminée, quel scandale !

Avoir la prétention de faire sa religion soi-même, ou plus exactement en association avec d'autres esprits libérés, animés du désir de chercher la vérité en toute indépendance, voilà qui nous semble tout naturel au sortir du Catholicisme, mais tel n'est pas l'avis des Maç. restés croyants.

Nous avons beau faire valoir le symbolisme initiatique de la Fr.-Maç., qui selon nous, enseigne à se libérer des opinions reçues, afin de pouvoir s'orienter vers la vérité humaine fondamentale, source de la Religion sur laquelle tous les hommes seront d'accord ; il nous est répondu que la Bible est le symbole des symboles, la Grande Lumière qui doit nous éclairer. Or, nous la rejetons, sans lui substituer un autre livre qui nous soit sacré. Nous sommes des impies, qui s'en rapportent à leur propre jugement pour décider de ce qui est vrai ou faux ; nous ne nous inclinons devant aucune Parole de Dieu. C'est épouvantable, et cependant, nous ne pouvons en conscience faire autrement.

S'il était permis de raisonner en ces matières, nous demanderions aux croyants, si leur Dieu ne nous a pas donné une intelligence pour nous en servir, en cherchant à nous faire du divin une idée moins enfantine que celle qui a cours parmi les fidèles des divers enseignements religieux. Les religions évoluent ; elles se succèdent en se clarifiant et les esprits les plus effectivement religieux ne sont pas ceux qui les acceptent passivement, mais les réformateurs soucieux de les perfectionner. La gloire de Jésus et de ses disciples n'est-elle pas d'avoir rénové le Judaïsme ?

De nos jours, les religions en vigueur donnent des signes de décadence, en ce sens qu'elles se discréditent aux yeux de leurs adhérents les plus éveillés. Pour ne parler que du Catholicisme, combien compte-t-il dans ses rangs de francs hérétiques ? Les meilleurs catholiques s'interdisent de réfléchir aux vérités de la foi, crainte de perdre celle-ci. D'autres, sont en lutte perpétuelle contre leurs doutes et se persuadent qu'ils croient parce qu'ils veulent croire. Il en est enfin — et ils sont légion — qui ne croient plus, mais se taisent pour respecter les convictions d'autrui. Ceux qui s'évadent pour frapper à la porte d'une L. Maç. rompent avec tout leur passé religieux et viennent à la Maç. pour se faire de nouvelles convictions.

De ce fait, une mission particulière s'impose à la Fr.-Maç. en pays catholique. Elle doit y faire œuvre d'éducation religieuse, car ceux qui viennent à elle ne sont pas des croyants endormis dans leur foi, mais, le plus souvent, des âmes inquiètes d'orientation, des profanes plongés

dans les ténèbres et aspirant avec ferveur à une Lumière qu'ils ne consentent à chercher en aucune écriture sainte.

Par la force des choses, il nous incombe d'enseigner une vérité solide, basée, non sur une autorité prétendue surnaturelle ou divine, mais sur les convictions profondes que chacun peut puiser naturellement en lui-même, pour peu qu'il développe sa faculté de comprendre et sa sensibilité au Beau et au Bien.

L'humanité se détache des croyances qui se sont imposées à elle dans le passé. Avant d'en chercher d'autres, elle tombe dans l'incrédulité pour s'abandonner à un sensualisme dépourvu d'idéalité. La crise est prévue, car tout penseur la traverse quand il cesse de croire et commence à réfléchir avec indépendance. Mais la démolition qui fait place nette fait appel à une reconstruction plus conforme aux besoins intellectuels et sentimentaux. Ici interviennent les Maç., les vrais, qui ne sont pas nécessairement parqués en Rites et en Obédiences. Il est une Maç. spirituelle qui construit réellement le Temple immatériel où communieront tous les hommes éclairés, animés du suprême esprit religieux, réalisateur de la Fraternité humaine.

---

## Humour Tchecoslovaque

*Anecdotes en marge*

(Extraites du journal *Die Drei Ringe* de juillet-août 1928.)

---

I. — Il s'agissait de bâtir un orphelinat Maç. à X. Les Français regrettèrent de n'y pouvoir participer, les dernières élections du Parlement ayant vidé leurs caisses. Les guerres coûtent cher, surtout les guerres d'idées. Les Américains prirent immédiatement leur crayon et firent ce calcul : l'orphelinat coûtera 6 millions de dollars ; divisés par 3 millions de Maç., cela fera 2 dollars par tête. Là-dessus, constitution d'un comité pour l'institution d'un gigantesque asile pour orphelins, veuves de Maç. à la mémoire de Washington. On organisa une fête champêtre au parc central à New-York, avec tombola où figurèrent les objets suivants : 14 automobiles, 3 canots à moteur, 2 boîtes de conserves trouvées dans l'avion du Fr. Lindbergh, 6 montres-bracelets en platine incrusté de diamants, 1 pierre brute sortant des carrières du roi Salomon (avec attestation). Recette nette : 3.675.432 dollars 24 cents. Pose de la première pierre par le G. M. la semaine suivante. Article de fond dans le *New-York Times*, avec manchette de 50 cm. de haut : Orphelinat de 6 millions de dollars à la mémoire de Washington, construit par les Fr.-Maç. ! La nourrice de Washington engagée comme cuisinière ! 26.000 Fr. Maç. prennent part à la pose de la première pierre !

II. — Un jour, le G. A. de l'U., las de se voir catalogué selon les besoins de la cause par les différentes Grandes Obédiences, convoqua un Congrès Maç. général.

Les Français annoncèrent leur participation, les Américains refusèrent en disant qu'ils ne voulaient pas s'asseoir à côté d'athées — ceci malgré la preuve faite par les Français, en acceptant l'invitation, qu'ils croient d'une façon positive à l'existence du G. A., voire même qu'ils en sont convaincus. Quant aux Allemands, il y avait désaccord entre eux à propos de la délégation à envoyer, les uns trouvant que le G. A. en s'intitulant de l'U. se rendait suspect de pacifisme et d'internationalisme. La G. L. des îles Fidji déclara devoir s'abstenir également en raison d'un conflit sur une question de territorialité avec le Groenland.

Le G. A. décida alors d'ajourner le Congrès et de remettre la question à l'étude de l'A. M. I., en attendant mieux.

III. — Le G. A. décida un beau jour de fermer toutes les LL., ce qui fut fait le lendemain. Les Français fondèrent aussitôt une « Ligue démocratique pour la défense des Droits de l'Homme ». Les Américains, en revanche, fondèrent l'Ordre antédiluvien du « Royaume voilé des élans prophétiques ». En Allemagne, Ludendorff se pendit parce qu'en fermant les LL., le G. A. l'avait privé de sa raison d'être.

IV. — Il y avait une fois, en Europe, environ 30 GG. LL. Maç. qui avaient la particularité de s'éloigner les unes des autres par tour de rotation, soit individuellement, soit par groupements. Quelques-unes d'entre elles allèrent si loin qu'elles sortirent des limites tracées par la Maçonnerie.

---

## LES LIVRES

Le *Bulletin* rendra compte de tous les ouvrages intéressant directement la Fr.-Maç. qui parviendront à la Chancellerie.

Armand BÉDARRIDE. *La Doctrine Maçonnique*, avec préface du Tr. Ill. Fr. Dr. Savoie. (Éditions de l'Acacia, L. Daltroff, rue Cadet, 16, Paris 9<sup>e</sup>.) Prix : France, 7,50 fr. Étranger, 8 fr.

Si les livres se présentent par leur poids, celui-ci sera compté pour peu de chose ; s'ils s'estiment par leur contenu, peut-être sera-t-il placé au rang des plus intéressants et des plus utiles.

Notre Fr. Bédarride, avec un talent et une précision remarquables, met en lumière dans un raccourci saisissant ce qui caractérise l'idéal maçonnique et le compare à celui des différentes religions des peuples civilisés.

Analysant les tendances d'esprit de chacune d'elles pour en dégager la morale humanitaire, l'auteur recherche les points par lesquels les

différentes doctrines religieuses rencontrent ou s'éloignent de la doctrine maçonnique.

Il démontre que, l'Église romaine mise à part, les religions évoluent et se transforment au cours des siècles par l'action de la Science et de la Raison, qu'elles abandonnent peu à peu leur caractère dogmatique, sacerdotal et surnaturel pour faire une plus grande part à une éthique qui, tout en restant attachée à la tradition sacrée et en conservant les cérémonies qui la maintiennent, se préoccupe davantage de la morale humaine universelle.

Ces transformations sont lentes, mais elles viennent par des voies convergentes au-devant d'une unité fraternelle qui correspond à l'idéal maçonnique tel que le définit l'auteur : « Elève-toi au-dessus des autres êtres et de toi-même pour atteindre l'Humanité ; pierre consciente, façonne-toi pour prendre ta place dans l'édifice. »

Au cours de ces cent pages, il cite les œuvres et les livres sacrés les plus anciens, ceux de l'Égypte ou de l'Inde jusqu'aux pensées les plus modernes et aux philosophies les plus récentes et démontre en concluant que ce qu'il y a de plus humain et de plus fraternel dans chacune de ces conceptions est renfermé dans la Fr.-Maç.

L'idée de cette étude comparative nous paraît toute nouvelle et nous ne saurions trop en recommander la lecture à nos FF. ainsi qu'aux profanes qui voudraient en toute bonne foi se faire une opinion sur le rôle que notre Ordre peut jouer en faveur de la Fraternité humaine ainsi que sur la valeur philosophique de ses enseignements.

Les Fr.-Maç. comprendront mieux encore, après avoir lu l'ouvrage du Fr. Bédarride, combien sont nombreux les points sur lesquels les hommes de toutes croyances peuvent s'unir à nous pour préparer la grande famille que doit être l'Humanité. Quant à ceux qui ne nous connaissent pas ou nous connaissent mal, ils verront, ainsi que le dit l'auteur, que « la doctrine de notre Ordre, les faits, les raisonnements dont on peut l'étayer dans la science ou dans la philosophie, n'impliquent en aucune manière l'acceptation ou le rejet de la croyance en Dieu, qu'on y peut ajouter logiquement cette croyance sans modifier ni altérer la doctrine ou la laisser de côté sans ébranler les fondements du système qui se suffit à lui-même et ne recourt à aucune métaphysique sans néanmoins en exclure aucune. »

J. Mz.

*Bibliographische Mitteilungen* aus dem Verein Deutscher Freimaurer, N° 4 août 1928, F. Hans Quint, éditeur, Falkenstein i. V.

Catalogue bibliographique des ouvrages parus de 1901 à 1926 contenant la nomenclature de près de huit cents publications concernant la Fr.-Maç. classées par ordre de matières : Organisation, Dogmatique, Ethique, Symbolique, Pratique, ainsi que les groupements dérivés ou ayant quelque rapport avec notre Ordre.

D'une utilité incontestable pour ceux qui étudient la pensée et le développement maçonniques sous leurs différentes formes.

J. Mz.

## Liste des dons reçus par la Chancellerie du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1928.

L. Union Justa, Buenos Aires	5.— francs suisses.
L. Delphes, Alexandrie	20.— " "
L. Egalité, Fleurier	50.— " "
Fr. Byrde, Montreux	6.— " "
Fr. Contesse, Cully	6.— " "
Fr. Moesle, Arbon	25.— " "
Fr. B., Bienne	96.— " "
Fr. Hallett, Paris	5.— " "
Fr. Berthaud, Bordeaux	7.— " "
Fr. A. Mille, Paris	100.— " "
Fr. Pichou, Chinon	6.— " "
Fr. Dothey, Bruxelles	5.— " "
Fr. Vilim, Prague	10.— " "
Divers (inférieurs à 5 fr.)	8.— " "
	<hr/>
Total	349.— francs suisses.

Merci à nos généreux donateurs !

## TABLE DES MATIÈRES

« In Nocte Lunen » . . . . .	1
A nos lecteurs . . . . .	1
Comité Consultatif de l'A. M. I. Convocation . . . . .	3
Obituaire . . . . .	3
Dignitaires élus . . . . .	4
Avis de la Chancellerie . . . . .	6
Revue Maçonnique :	
1. Autriche . . . . .	7
2. Belgique . . . . .	8
3. Dantzig . . . . .	8
4. Hongrie . . . . .	8
5. Ecosse . . . . .	9
6. Allemagne . . . . .	9
7. France . . . . .	10
8. Norvège . . . . .	12
9. Russie . . . . .	12
10. Etats-Unis — U. S. A. . . . .	13
Entente maçonnique internationale . . . . .	18
Religion et Franc-Maçonnerie . . . . .	21
Humour tchécoslovaque . . . . .	24
Les livres . . . . .	25
Liste des dons reçus . . . . .	27